

MODÈLE DE COURRIER : « LA TRANSFORMATION D'UNE ADHÉSION AFER »

Dynamisez le rendement de votre épargne à long terme en toute sérénité avec le nouveau support Afer Eurocroissance

Madame, Monsieur,

Vous détenez depuis de nombreuses années une adhésion au contrat collectif d'assurance vie monosupport Afer, investie exclusivement sur le Fonds Garanti en euros.

Aujourd'hui, j'ai de bonnes nouvelles pour vous :

Le 10 juin 2015, l'Afer a fait évoluer son contrat collectif d'assurance vie multisupport. Celui-ci intègre désormais **Afer Eurocroissance**, un nouveau support d'investissement à capital garanti au terme, en complément du Fonds Garanti en euros et des supports en unités de compte.

C'est, pour vous, l'opportunité de faire face au risque d'érosion des rendements du Fonds Garanti en euros sur le long terme.

En effet, sur un horizon de placement de 10 ans minimum, la gestion plus dynamique de ce nouveau support vous offre **de meilleures perspectives de rendement** tout en vous assurant **une garantie intégrale du capital investi au terme** que vous aurez choisi.

Vous pouvez dès à présent profiter de cette nouveauté en transformant **la totalité ou seulement une partie** de votre adhésion monosupport vers une nouvelle adhésion au contrat multisupport Afer.

Simple et gratuite, cette opération vous permet de **conserver le bénéfice de l'antériorité fiscale** de votre adhésion monosupport actuelle sous réserve d'investir au minimum 10 % du montant transformé sur le support Afer Eurocroissance.

L'assurance vie étant un produit d'épargne à long terme, la diversification de vos actifs peut s'avérer intéressante pour vous. C'est pourquoi, je vous invite à me contacter. Ensemble nous ferons le point sur vos attentes, vos besoins et vos objectifs patrimoniaux.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées

Avant l'échéance de la garantie (entre 10 et 40 ans), les montants investis sur le support Afer Eurocroissance peuvent varier à la hausse ou à la baisse. La garantie en capital s'applique uniquement à l'échéance de la garantie.

Document publicitaire

